

## ORDRE POUR DOCUMENTS.

Copie de toute la correspondance échangée entre le ministre de l'Intérieur et ses employés et Thomas Sioni et autres Sauvages de la tribu des Hurons, de Lorette.—(M. Langelier, Montmorency).

Etat indiquant 1° le plein montant des frais judiciaires et autres payés dans la cause "The St. Catharines' Milling and Lumbering Company vs The Queen," depuis le commencement du procès jusqu'au 1er janvier 1889. 2° La personne ou les personnes auxquelles ils ont été payés, les montants payés et la date des paiements.—(M. McMullen.)

Etat donnant la quantité de blé et de farine exportés des Etats-Unis au Canada, pour la consommation, pendant les six mois expirés le 31 décembre, 1888, ainsi que la quantité de farine restant en entrepôt au Canada, à la même date.—(M. Smith, Ontario.)

Etat donnant la quantité respective de billots de pin et d'épinette, mesure de planche, exportée chaque année, depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1888, le montant des droits d'exportation perçus chaque année sur chaque classe de billots, et le montant de chaque espèce de bois exporté et le montant des droits perçus sur le susdit bois, par province.—(M. Charlton.)

Sir JOHN A. MACDONALD: Je propose l'ajournement de la Chambre.

La proposition est adoptée et la Chambre s'ajourne à 4.05 p.m.

## CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 11 février 1889.

La séance est ouverte à 3 heures.

PRIÈRE :

## PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS.

Frank S. Barnard, éc. r., député du collège électoral de Caribou, est présenté par M. Dewdney et M. Mara.

## RAPPORTS.

Sir HECTOR LANGEVIN: J'ai l'honneur de mettre devant la Chambre le rapport du Secrétaire d'Etat pour l'année expirée le 31 décembre 1888.

AMENDEMENTS A L'ACTE DES PROCÈS  
EXPÉDITIFS.

Sir JOHN THOMPSON: J'ai l'honneur de présenter le bill (n° 17) pour prendre de nouvelles dispositions concernant l'instruction expéditive de certains crimes et délits. Je puis expliquer que les changements proposés par le bill sont simplement à l'effet de mettre cet acte en opération dans la Nouvelle-Ecosse. C'est aujourd'hui la seule province où cette loi ne soit pas en vigueur.

La proposition est adoptée et le bill lu une première fois.

## REVENU DES EMPLOYÉS PUBLICS.

M. ELLIS: J'ai l'honneur de déposer le bill (n° 18) autorisant l'évaluation des salaires ou revenus des personnes au service du Canada. L'objet du bill est de pourvoir à ce que, quand des répartitions de revenus et salaires sont faites pour des fins municipales ou scolaires, la loi s'applique aux employés du service civil.

La motion est adoptée et le bill lu une première fois.

## DEUXIÈME LECTURE.

Bill (n° 14) constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta—(M. Shanly).

Bill (No. 15) concernant la Compagnie de chemin de fer de Kootenay à Athabaska (M. Mara).

FRAIS DE PRÉPARATION DE LA LISTE  
ÉLECTORALE.

M. CHOQUETTE: Quel est le montant total dépensé jusqu'à ce jour, pour la confection, la révision, l'impression, etc., des listes électorales, en vertu de l'Acte concernant les cens électoral ?

M. BOWELL.

M. BOWELL: La somme totale dépensée pour la première révision, impression, etc., des listes électorales, avant que le gouvernement se chargeât de ce travail, est de \$414,574.39. Depuis que le gouvernement a pris le contrôle de ce travail et l'a passé au bureau des impressions, la somme dépensée, en dehors du matériel, a été de \$21,502.79. La valeur du matériel requis pour l'impression de ces listes, dans le présent et pour l'avenir, est de \$63,849.80.

## INVITATION A VISITER LES ÉTATS-UNIS.

M. CHOQUETTE: Le gouvernement a-t-il reçu directement ou indirectement, de quelque personne ou compagnie, pour être transmise à cette Chambre, une invitation à visiter les principales villes des États-Unis? S'il a reçu une invitation de ce genre, quand l'a-t-il reçue, de quelle personne ou compagnie, et qu'a-t-il répondu ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Le gouvernement n'a pas reçu, directement ni indirectement, d'aucune personne ou compagnie, pour être transmise à cette chambre, d'invitation à visiter les principales villes des États-Unis. Je puis dire que j'ai reçu d'un particulier américain une lettre personnelle, disant que la réalisation de ce projet serait très avantageuse.

SUBVENTION POUR LE TRANSPORT DES MALLEES  
SUR LE PACIFIQUE.

M. PRIOR: Dans le cas où une subvention serait donnée par les autorités fédérales et impériales à la compagnie du chemin de fer du pacifique canadien ou à toute autre compagnie pour le transport des malles entre Vancouver, C. A., et la Chine et le Japon, le gouvernement se propose-t-il d'exiger que les navires transportant les dites malles fassent escale à Victoria, qui est la capitale et le centre commercial de la Colombie Anglaise, à l'aller et au retour ?

M. FOSTER: Les arrangements n'ont pas encore été conclus entre les autorités impériales pour le service postal entre la Colombie Anglaise, la Chine et le Japon, et ils dépendront en grande partie des conditions que pourra imposer le gouvernement de Sa Majesté.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL—RÉSIDENCE POUR  
LE COMMANDANT.

M. PLATT: Le gouvernement a-t-il consenti à acheter une maison dans Kingston, pour servir de résidence au commandant du Collège militaire royal? Si oui, quel montant se propose-t-il d'affecter à cet achat? A quelle distance du collège militaire se trouve la dite maison ?

Sir ADOLPHE CARON: Le gouvernement a consenti à acheter dans la ville de Kingston, pour l'usage du commandant du collège militaire royal, une maison qu'il se propose de payer \$12,500. La maison se trouve à environ 2,000 verges du collège.

TRAVAUX PUBLICS DANS LE COMTÉ DE YAR-  
MOUTH, N.-E.

M. LOVITT: Le gouvernement se propose-t-il de placer dans le budget une somme applicable à la réparation et à la réfection de la culée du brise-lames de Port Maitland, dans le comté de Yarmouth, balayée par les eaux, et aussi, un montant pour enlever le gravier en dedans du brise-lames de Cranberry Head, dans le dit comté ?

Sir HECTOR LANGEVIN: Je regrette de ne pouvoir répondre maintenant à cette question. L'honorable député devra, je crois, attendre que le budget supplémentaire soit déposé.